

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMaison Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**Ville d'Ambarès-et-Lagrave - Expérimentation numérique et médiation culturelle
- Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'opportunité présentée par le soutien de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur l'action "**expérimentations numériques et médiation culturelle**" donne la possibilité de poursuivre la mission à caractère numérique engagée grâce aux fonds structurels européens sur les années 2010 et 2011.

Le soutien proposé dans le cadre de ce financement du contrat de co-développement devait permettre de mettre en place des actions sur quatre objectifs :

- 1/ Lien avec un équipement culturel de proximité, construction du lien social avec les habitants.
- 2/ Elaboration d'actions pertinentes sur la dynamique des pratiques amateurs
- 3/ Lien avec les professionnels de la création artistique sur les industries créatives et la place de l'enseignement des pratiques artistiques et leur public
- 4/ Lien avec les territoires de la communauté urbaine de Bordeaux qui possèdent des caractéristiques et des problématiques équivalentes dans le domaine de la médiation culturelle et du multimédia ;

Les publics concernés représentent les différentes tranches d'âge de la population, bien que principalement centrées sur les publics jeunes.

Les intervenants choisis pour mener les actions sont souvent des artistes et des techniciens qui dépendent de structures multimédias récemment créées, avec une valeur importante sur la dimension numérique.

Ainsi il est mis en place :

- un événementiel autour des cultures urbaines et du numérique intégrant la participation de la population du territoire métropolitain : « **Pop n' Break Digital**

Battle #3 ». Un travail spécifique sur l'interaction par le biais de la ressource numérique sera mené à cet endroit en lien avec les ressources sur le territoire communautaire,

- la construction d'un programme de pratique intégrant la musique catalane (rumba catalane) par le biais de la ressource numérique à l'occasion de l'opération « Ida y Vuelta » (juillet 2014, Eté métropolitain). Cette action pédagogique innovante menée à l'occasion de l'accueil sur le territoire de l'artiste TATO et de son groupe pour une résidence de transmission sera l'occasion de revenir sur les racines espagnoles existantes.

A noter que cette action intègre un partenariat autour de la musique et de la danse avec les partenaires du territoire communautaire mais également avec la Casa Musicale de Perpignan. Elle est également inscrite dans le cadre des échanges avec la coopération internationale de la CUB en lien avec la zone urbaine de Léon au Mexique.

Les projets placés dans le cadre de cette action locale concernent plusieurs équipements culturels ou encore équipes culturelles. Il s'agit d'une dynamique collaborative avec des structures qui souhaitent s'engager dans un axe de développement.

Ainsi on peut citer:

- **L@bos** numériques itinérants. Lieu d'échanges et de co-construction entre amateurs et professionnels autour de thématiques spécifiques constituant à la fois des ressources et des axes d'innovations
- Ressources vidéos et numériques pour groupes musiques actuelles. Espaces d'échanges et de transmission autour des techniques liées au numérique permettant le développement des projets musicaux amateurs. (partenariat avec le Ciam, Rocher de Palmer, Scrimé, etc)
- Parcours transversal et numérique « enseignement, pratiques et innovations » avec Kahil EL ZABAR (AACM et Université de Chicago) en partenariat avec l'Udam33 et le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse
- Openstage – logiciel innovant de synchronisation sons et vidéos permettant d'envisager des innovations pédagogiques et scénographiques
- Découverte et valorisation des territoires oubliés par le biais de visites virtuelles et de valorisation de sites

L'aspect collaboratif et innovant sont des principes « clef de voûte » dans la construction des actions menées dans le cadre du présent projet notamment par le biais du numérique et des « Labos ».

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville d'Ambarès-et-Lagrave détaillée à la fiche action 35.

La Communauté urbaine qui a soutenu financièrement cette action en 2013 à hauteur de 7 500 €, a été sollicitée pour un soutien financier identique de 7 500€ dans le cadre d'un budget prévisionnel de 23 854 € HT répartis comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Administration	7 455	Ville d'Ambarès-et-Lagrave	12 604
Prestations extérieurs	10 640	Conseil Régional Aquitaine	1 250
Engagement technique	3 089	CUB	7 500
Communication	1 290	Pôle d'enseignement supérieur	1 200
Frais d'accueil et d'encadrement des projets	1 380	Musique et Danse	
		UDAM 33	1 000
TOTAL	23 854 €		23 854 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le projet d'expérimentation numérique et de médiation culturelle relève de la catégorie « fonds d'aides aux communes ».

DECIDE

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 500 € est attribuée à la Ville d'Ambarès-et-Lagrave pour le projet d'expérimentation numérique et de médiation culturelle,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65, article 657341, fonction 33, CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2014

M. MICHEL HERITIE